

'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE s'est tenue au Palais des Sports le 6 Août 2008.

Le quorum du ¼ des membres présents ou représentés étant atteint (93 signatures), l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte à 17h30 par le président VALLEUR.

Le président remercie les adhérents présents, rappelle le déroulement de l'Assemblée et passe au premier ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7 Août 2007

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral :

Situation du Président :

Le Président rappelle son intention de quitter la présidence de l'ARM après la mise en vente de son chalet mais aussi sa volonté d'assurer la pérennité de l'association et informe les adhérents présents qu'il leur présentera son éventuel successeur au cours de cette Assemblée.

Situation des adhésions :

Le Président présente la courbe des adhésions de laquelle il ressort que dans l'exercice 2005/2006 le nombre de démissions ou non renouvellements était plus élevé que celui des nouveaux adhérents (31 et 28), qu'en 2006/2007 le nombre d'entrées et de sorties est exactement le même et, cette année, les entrées sont nettement plus élevées que les sorties. De plus, en l'espace de 3 ans, 45 % des adhérents, soit 136 nouvelles familles ont trouvé un intérêt à rejoindre l'ARM.

L'offre relativement importante depuis quelques années est, sans doute, à l'origine de ces nombreuses adhésions.

Rappel de l'Offre de l'ARM :

C'est une offre à 4 volets :

- Des manifestations et activités qui permettent aux membres de se rencontrer
- Des réductions concernant les loisirs à Morzine
- Une information sur la vie à Morzine et la vie de l'association
- Une implication dans la vie morzinoise.

- 1) *les manifestations 2007/2008* : pour l'été 2007, excepté le VTT, elles ont très bien marché. En revanche, l'hiver, mis à part le dîner, les activités n'ont pas eu de succès : ni les rendez-vous skis, ni les balades raquette, ni le trophée des Gets n'ont eu d'amateur.
- 2) *Les réductions* : Toutes les réductions dont les membres ont pu bénéficier en 2007/2008 seront reconduites en 2008/2009 Toutefois, pour le forfait Morzine-les Gets, la réduction par rapport au tarif public passe de 25 à 30 %.
- 3) *l'information* : elle se fait au travers de :
 - 3 bulletins par an qui rythment un peu l'année, et semblent donner satisfaction.
 - Un site internet mis à jour régulièrement, permettant d'avoir des nouvelles entre deux bulletins et dont la fréquentation augmente sensiblement d'année en année.
 - un annuaire papier des membres de l'ARM.
- 4) *l'implication dans la vie morzinoise*, passant par des contacts réguliers et le souci de développer des relations constructives avec :
 - la mairie : ces contacts existent depuis très longtemps et le nouveau maire semble très ouvert à une collaboration avec l'ARM.
 - l'Office de Tourisme : nous avons des relations permanentes, l'ARM dispose toujours d'un siège au conseil d'administration et ce n'est qu'en participant davantage aux conseils ou aux commissions, qu'elle pourra essayer d'influencer tel ou tel point.
 - l'association des commerçants qui a repris récemment une activité et pour laquelle nous sommes des partenaires intéressants
 - l'association « Histoire et Patrimoine », dont le souci est de garder à Morzine son caractère

de vieux village auquel nous sommes nous-mêmes attachés.
 En outre, l'ARM apporte son soutien aux associations, s'implique dans le tri sélectif et propose de participer à la journée annuelle de ramassage des déchets.

En conclusion, de gros progrès ont été réalisés, l'ARM et les Morzinois entretiennent maintenant de bonnes relations.

3. Rapport Financier (JL)

Exploitation 2007-2008 (1/04/07 au 31/03/08)

	Budget	Réalisation
RECETTES		
Cotisations (Budget : 300 – Réal. : 308)	5 400	5 545
Intérêts CNE	100	214
Sponsoring	1 400	1 400
TOTAL RECETTES	6 900	7 156

DEPENSES		
Bulletins		2 740
Affranchissements, fournitures		721
Mailing		365
Impression 3000 A5 couleur		460
<i>Sous total</i>	<i>4 600</i>	<i>4 287</i>
Internet (maintenance et hébergement du site	350	215
Repas, tennis, golf, barbecue (dépenses – recettes)	200	45
Cotisations (OT et F.F.A.R.S.M.)	260	276

Assurances	190	201
Dons	400	400
TOTAL DEPENSES	6 000	5 426

RESULTAT	900	1 734
----------	-----	-------

Trésorerie
Disponibilités au 31/03/2008

Livret A	8 000,00 €
CCP	404,71 €
Caisse	18,04 €
<i>Sous total</i>	<i>8 422,75 €</i>

Cotisations perçues d'avance	-162 €
Charges payées d'avance	+269,92 €

Total disponible 8 529,67 €

Rappel :	31/03/2007	6 796 €
	31/03/2006	5 205 €
	31/03/2005	5 267 €
	31/03/2004	7 546 €

Budget 2008-2009 (1/04/08 au 31.03/09)

RECETTES	
Cotisations (300)	5 400
Intérêts CNE	200

Sponsoring	1 400
TOTAL	7 000

DEPENSES	
Bulletins	2 750
Affranchissements, fournitures	750
Annuaire	850
Mailing	200
<i>Sous-total</i>	<i>4 450</i>

Internet (maintenance et hébergement du site	350
Repas, tournoi tennis, golf, barbecue (dépenses – recettes)	250
Cotisations (OT et F.F.A.R.S.M.	.300
Assurances	200
Dons	400
TOTAL	6 050
RESULTAT	950 €

D. Valleur propose de maintenir la cotisation à 18 € pour l'exercice 2009/2010. Proposition adoptée à l'unanimité.

Vote pour l'approbation du rapport moral : approuvé à l'unanimité.

Vote pour le rapport financier et quitus au trésorier : approuvé à l'unanimité.

Renouvellements de mandats de membres du Conseil d'Administration :

Mandats arrivant à échéance : Fernande GENTY - Bernard REBIN - Michel RODRIGUES- Monique TRIOMPHE - Didier VALLEUR.

Ces membres du C.A. sont réélus à l'unanimité.

DV présente Gérard ESTABLIER, dont il demande à l'Assemblée l'élection au Conseil d'Administration :

G. Establier vient à Morzine depuis 40 ans, est en préretraite, déjà versé dans le monde associatif, et passe 7 à 8 mois par an à Morzine.

Gérard Establier est élu à l'unanimité comme nouveau membre du Conseil d'Administration.

DV propose officiellement que GE soit élu en tant que Vice-président, en remplacement de Bernard Rebin, pour préparer un passage en douceur vers la présidence et assurer ainsi la pérennité de l'association.

La parole est ensuite donnée à Monsieur KOEGLER, responsable du tri des déchets au SIVOM de la vallée d'Aulps.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le volume annuel des ordures ménagères sur le secteur « les Gets-Morzine-Avoriaz » représentait 5.750 tonnes en 2006. D'autre part, l'usine d'incinération prévoit une augmentation de 7 % sur le traitement de ces ordures ménagères résiduelles, c'est-à-dire ce qui reste après tri sélectif. Par conséquent, il est indispensable de diminuer le volume de nos ordures ménagères résiduelles. Par quels moyens ?

- d'abord *par le tri sélectif*, en implantant des points relais d'emballage et en réadaptant la collecte en-dehors de l'hyper centre de Morzine pour essayer de faire des économies sur le carburant, sur le personnel et sur le coût de revient des camions.

- ensuite, en transformant, lorsque c'est possible, *les déchets verts en compost*.

A la demande d'un adhérent, Monsieur Koegler précise que la taxe prélevée pour les ordures ménagères est établie, selon une règle nationale, sur la base de la valeur locative du logement, elle n'est donc pas au prorata des durées de séjour à Morzine.

Le président Valleur accueille ensuite le nouveau Maire de Morzine, Jean-Louis BATTANDIER, ainsi qu'Evelyne Mc QUINSTON, Directrice Générale des Services de la mairie.

J.L Battandier se présente en précisant que, bien que n'étant pas Morzinois de souche, il a vécu longtemps à Morzine-Avoriaz, a épousé un Morzinoise, puis fait de longs séjours en tant que résident secondaire

Il affirme sa volonté de sauvegarder et promouvoir ce qui fait toute l'originalité de Morzine, à la fois son ancienneté en tant que commune et sa réputation de station de ski internationale. Redonner une attractivité à Morzine dans un contexte de concurrence exacerbée passe par la mise en valeur de ces deux spécificités et, pour cela, la municipalité travaille en étroite collaboration avec l'Office du Tourisme.

Concernant le PLU, JL Battandier précise que ce document, qui a été approuvé, est toutefois évolutif et pourra faire l'objet de modifications.

La nouvelle équipe municipale travaille également sur l'UTN d'Avoriaz, en collaboration avec Pierre & Vacances, la Préfecture, le Conseil Général, la SIMA, etc. avant sa soumission au Comité du Massif.

Concernant les grands projets, tels que le chemin du Coulet, JL Battandier précise que chaque projet s'inscrit dans un ensemble et qu'il faut avoir une réflexion globale, décider d'un schéma d'ensemble avant de mettre en œuvre quoi que ce soit. Le développement de Morzine doit se faire de façon cohérente dans le cadre d'une vision à long terme, l'horizon 2020 ou même 2025.

Evelyne Mc Quinston rappelle les principaux dossiers en cours :

- la caserne des pompiers progresse rapidement
- Pour l'immeuble France Télécom, rien n'a encore été décidé, de nombreuses demandes sont à l'étude et doivent être examinées en fonction du réaménagement du quartier du Plan dans son ensemble.
- Un travail d'aménagement de l'espace en vue de séparer VTT et piétons est en cours.
- L'accès piscine-patinoire a fait l'objet d'une réduction sur la carte d'abonnement, pour laquelle Morzinois et résidents secondaires sont à égalité.

Didier Valleur pose la question de l'égalité des résidents secondaires et des Morzinois devant les forfaits des remontées mécaniques.

Jean-Louis Battandier répond que cette question ne fait pas partie des priorités de la municipalité avec les remontées mécaniques, il y a d'autres problèmes plus importants à régler dans un premier temps.

Intervention de Monsieur Georges Coquillard, Président de l'Office du Tourisme.

La baisse de fréquentation de la montagne en été est une tendance générale. Pour Morzine, en Juillet 2008, cette baisse a été d'environ 20 %. Pour remédier à cette situation, les Portes du Soleil envisagent de mettre en place une carte d'abonnement pour leur 12 stations :

- Pour 1 € par jour et par personne, les vacanciers (hôtels, résidences de tourisme...) auront droit gratuitement, aux remontées mécaniques piétons, aux transports inter stations en vallée, à la piscine, à la patinoire, au tennis, au lac des Ecoles, au Musée de la Musique Mécanique des Gets, au Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps, au Cloître d'Abondance, à la Maison du Val d'Abondance. D'autres prestations qui sont encore à l'étude devraient compléter cette liste.

- Pour 6 € par jour (ou pour un forfait saison dont le montant serait compris entre 30 et 50 €), les résidents principaux et secondaires et les clients de passage bénéficieront des mêmes avantages. Le financement de cette opération sera assuré par une augmentation de la taxe de séjour de 0,15 € par jour, par une participation des hébergeurs adhérents au système de 10 € par an et par lit, et par les ventes de ces forfaits aux utilisateurs.

La majorité des recettes correspondantes servira bien évidemment à payer les prestataires qui proposeront leurs services gratuitement dans le cadre de ces forfaits.

Ce système a été défini par l'équipe des Portes du Soleil après une étude dans plusieurs stations de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne ou les preuves de son efficacité ont pu être vérifiées. Les Portes du Soleil sera le premier domaine skiable français ou un tel système sera appliqué.

Toutes les communes concernées sont déjà d'accord pour appliquer et reverser l'augmentation des taxes de séjour. A ce jour, le nombre d'hébergeurs ayant souscrit à cette proposition est encore insuffisant, mais tout permet de penser que les conditions de fonctionnement seront réunies pour l'été 2009.

Question diverses posées par les adhérents à Monsieur le Maire et Georges Coquillard :

Q : Comment le public sera-t-il informé de cette opération ?

R : Par une campagne d'affichage dans le métro, les aéroports, de la publicité à la télévision, nous serons également présents sur internet grâce à des liens avec les hébergeurs qui sont partie prenante dans l'opération.

Q : Aurons-nous bientôt la TNT à Morzine ?

R : pas dans l'immédiat, seulement 50 % de la Haute-Savoie seront couverts à l'automne 2008.

Q : Comment envisagez-vous de régler le problème de la cohabitation entre VTTistes et piétons ?

R : Il faudra partager l'espace, créer des secteurs réservés exclusivement aux VTTistes, d'autres aux piétons.

Q : Dans certains secteurs, les trottoirs sont en très mauvais état et il arrive que des piétons se blessent

R : Si vous rencontrez ce genre de problème, vous pouvez venir à la mairie remplir une fiche de demande de travaux.

Q : N'y a-t-il pas une augmentation du stationnement payant à Morzine ?

R : Il n'y a pas plus de stationnements payants que l'an dernier. Les stationnements payants ont pour but d'éviter les voitures ventouses et d'inciter les vacanciers à utiliser les parkings en sous-sol et aussi les navettes gratuites. De plus, la première ½ heure de stationnement est gratuite.

Q : pour le tri sélectif, est-il prévu d'installer des bacs individuels dans les immeubles ?

R : nous privilégions l'apport volontaire avec des points de collecte sur les lieux de passage.

Après avoir remercié Monsieur le Maire, Evelyne Mc Quinston et Georges Coquillard, le Président Valleur procède à la traditionnelle remise de dons à la bibliothèque de Morzine et à l'ADMR (aide à domicile en milieu rural).

Le trésorier, Jacky Lecointre, remet un chèque de 200 € à Sylvette, responsable de la bibliothèque ainsi qu'un chèque de 200 € également à Monsieur le Maire, en l'absence de Madame Rodriguez.

La séance est levée aux alentours de 19h30 et le président Valleur invite tous les participants à partager le pot de l'amitié.